CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

le mardi 18 décembre 2018 à 18h00, à la salle du Conseil général, Rue Haute 20 à Colombier

Ordre du jour:

- Liste des présences (art. 23 des statuts) / quorum (art. 21 des statuts) / désignation des scrutateurs (art. 23 des statuts).
- Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 12 décembre 2017. Proposition du Conseil d'administration : acceptation.
- 3. Rapport de gestion du Conseil d'administration relatif à l'exercice 2017/2018
- 4. Rapport de l'organe de révision.
- 5. Discussion
- 6. Votation sur la conclusion de ces rapports
 - 6.1. Approbation du rapport annuel de l'exercice 2017/2018
 Proposition du Conseil d'administration : le rapport annuel 2017/2018
 est approuvé.
 - 6.2. Approbation des comptes annuels de l'exercice 2017/2018 Proposition du Conseil d'administration : les comptes annuels présentant un bénéfice de 170'837 francs sont approuvés.

Proposition du Conseil d'administration : le résultat reporté se présente comme suit :

Perte reporté -235'995 francs Bénéfice résultant du bilan au 30 juin 2018 170'837 francs Report à nouveau -65'159 francs

6.3. Décharge aux membres du Conseil d'administration

Proposition : les membres du Conseil d'administration reçoivent décharge pour l'exercice 2017/2018.

7. Nomination d'un administrateur

Démission de M. Antonio Peluso, représentant des communes de l'Est.

8. Divers

Le Conseil d'administration

Les actionnaires peuvent prendre connaissance, au siège de la société, Faubourg de l'Hôpital 2, Direction des Finances de la Ville de Neuchâtel, du compte de pertes et profits, du bilan, du rapport de gestion, ainsi que du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 12 décembre 2017.

Le contrôle des cartes d'admission à l'Assemblée se fera à partir de 17h30 pour se terminer à 17h45.